



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 3 mai 2016

Christophe Jaglin, nommé Président d'Hélia Conseil, filiale de la Caisse d'Épargne.

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire et celle d'Aquitaine Poitou-Charentes ont confié à Christophe Jaglin la création et la présidence d'Hélia Conseil, leur nouvelle filiale d'ingénierie financière commune.



Christophe Jaglin, 52 ans, est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux (IEP) et de l'Institut Technique de Banque (ITB).

Il a débuté sa carrière dans le monde bancaire en 1988.

Il rejoint le Groupe Caisse d'Épargne en 2001 en qualité de responsable des métiers spécialisés pour le marché des entreprises à Paris. Il devient, en 2006, directeur de la banque du développement régional (regroupant notamment les entreprises, les structures de l'économie sociale, les collectivités locales...) au sein de la Caisse d'Épargne Ile de France Nord.

En 2008, il devient directeur adjoint du développement régional des Caisses d'Épargne au sein du Groupe BPCE.

En 2010, nouvelle étape : il est nommé directeur du réseau banque du développement régional à la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire.

Son parcours, riche de 28 années passées dans le monde bancaire, lui a permis de développer ses compétences et son expertise. Il prend aujourd'hui la présidence d'Héliac Conseil, créée en 2016.

Héliac Conseil compte 8 salariés.

“ L'ambition d'Héliac Conseil est de soutenir la croissance et la vitalité des entreprises et collectivités au service des acteurs de l'économie locale. ”
déclare Christophe Jaglin.

A propos d'Héliac Conseil

www.heliacconseil.fr



HÉLIAC CONSEIL
INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Implantée sur 4 régions et 18 départements, Héliac Conseil est engagée dans le développement économique des territoires. Elle met en oeuvre des solutions d'arrangement et de syndication en vue de financer les projets des acteurs régionaux (entreprises, collectivités, économie mixte et économie sociale) : dette corporate, émission de titres de dettes, accompagnement de Délégation de Service Public et Partenariats Public Privé. Avec une efficacité accrue par un fonctionnement en circuit court, cette structure intervient sur des opérations jusqu'à 100 M€ pour la syndication et 50 M€ pour l'émission de dettes privées.

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire c'est...

- 2,1 millions de clients
- 572 000 sociétaires
- 421 agences et 15 centres d'affaires
- 3 000 collaborateurs

Contact

Laurence Renaud
02 40 67 04 17
laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr
Twitter : @CaissEpargneBPL